

DÉCISION N°004-06-21

**fixant la liste des candidats admis dans la Classe Préparatoire Talents de l'IRA de Nantes
(session 2021-2022)**

Le Directeur de l'Institut régional d'administration de Nantes,

Vu le décret n° 84-588 du 10 juillet 1984 modifié, relatif aux Instituts régionaux d'administration,

Vu l'arrêté du 18 mai 2009, modifié par l'arrêté du 23 août 2010, relatif à la mise en place d'une classe préparatoire intégrée pour l'accès au concours externe ou au 3^{ème} concours des instituts régionaux d'administration ;

Vu la décision du n° 001-04-21 du 26 avril 2021 instituant la commission de sélection des candidats à la classe préparatoire intégrée (session 2021-2022);

Vu la décision n° 002-05-21 du 27 mai 2021 arrêtant la liste des candidats ayant vocation à être auditionnés par la commission de sélection à la classe préparatoire intégrée de l'IRA de Nantes-Antennes de Nantes, de Brest et de Limoges (session 2021-2022);

Considérant la création de la nouvelle Classe Préparatoire Talents du service public au sein de l'IRA de Nantes au 1^{er} septembre 2021,

D É C I D E

Article 1 : A l'issue des auditions du 29 juin 2021, la liste des élèves admis à la classe préparatoire Talents de l'IRA de Nantes, session 2021-2022, antenne de Brest, est la suivante :

M. LOËGEL Lilian
Mme MOËNNER Maëve
M. RIGOLLET Christopher

Article 2 : La Secrétaire générale de l'Institut régional d'administration et la Directrice des études et des stages sont chargées de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 29 juin 2021

Le Directeur,



Jean-Louis DONZ